



Quimper, le 19 décembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

DNC : les agriculteurs finistériens appellent à nouveau au bon sens !

Suite à la multiplication de nouveaux foyers de DNC dans le Sud-ouest, les agriculteurs finistériens appellent à la vigilance de chacun (éleveurs, transporteurs, négociants, abatteurs). Être intransigeant avec le respect du protocole sanitaire en vigueur et les règles de biosécurité est primordial pour l'ensemble de notre filière !

La FDSEA, les JA, la Chambre d'Agriculture du Finistère et le GDS rappellent leur totale solidarité aux éleveurs qui ont vu leur exploitation touchée par la DNC et s'inquiètent d'une possible diffusion de la maladie. Dans un département comme le Finistère avec notre densité d'élevage et de production, les éleveurs doivent agir en responsabilité pour réduire au maximum les risques sanitaires et de contamination à la DNC.

Certaines communications violentes, voire dénuées de fondement, dans les médias ou les réseaux sociaux, inquiètent les agriculteurs quant à la gestion et la diffusion de la maladie dans notre pays. Appeler à transférer des cas contacts pour les dissimuler est totalement irresponsable !

Vacciner est certes indispensable dans les zones autour des foyers mais l'élargissement des zones vaccinales ne doit pas se faire sans l'accord des pays partenaires commerciaux de la France. Perdre le statut indemne pour la DNC, par une vaccination généralisée, mènera la filière bovine française dans une crise économique dont elle aura du mal à se relever !

Nos organisations appellent donc à nouveau à la responsabilité : ce n'est qu'ensemble que la DNC ne traversera pas notre territoire !

Pour l'heure, il est essentiel que les responsables des centres de rassemblement et d'allotement notifient toutes les entrées et sorties de bovins sous un délai de 24 heures pour assurer une parfaite traçabilité des mouvements et éviter la propagation du virus à grande distance.

Nos organisations veulent faire réfléchir tous les acteurs de la filière bovine (Négociants, Organisations de producteurs, Transporteurs, ...) sur une limitation choisie des mouvements, croisements d'animaux, sans dégrader les performances de chaque maillon.

La sécurité de tous dépend de la responsabilité de chacun !